



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU de la réunion du conseil municipal
du vendredi 5 avril 2013 à 18h30 en Mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres Présents à l'ouverture de la séance : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Claude FABRE, Lydie RIGNON, Stéphanie ROUX, Julien BRENIERE, Robert GENSUL, Gérard FAURE, Claude BLANCHET, Jean MAYNADIER, Sophie GOURCEAUX, Corinne CLIVIO-LETERRIER, Isabelle PALMARINI

Membres excusés : Henriette COLLET procuration à Claude FABRE
Claude PIOL procuration à Jean MAYNADIER

Secrétaire de séance : Stéphanie ROUX

Ordre du jour :

- 1/. Création poste adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (annule et remplace)
- 2/. Création poste agent spécialisé des écoles maternelles ATSEM principal 2^{ème} classe (annule et remplace)
- 3/. Convention ATESAT 2013
- 4/. Achat de terrain les Aubergeries (annule et remplace)
- 5/. Echange de terrain La Reste (annule et remplace)
- 6/. Achat de terrain Saint Roch (annule et remplace)
- 7/. Echange de terrain Les Gensuls/Les Gays (annule et remplace)
- 8/. Annulation délibération n°10 conseil municipal du 14/12/12
- 9/. Plan de financement subvention acquisition mobilier et logiciel médiathèque
- 10/. Ventilation des dépenses entres comptes 6232 « fêtes et cérémonies » et 6257 « réceptions »
- 11/. Comptes administratifs 2012
- 12/. Affectation du résultat budget principal
- 13/. Affectation du résultat budget eau
- 14/. Affectation du résultat budget camping
- 15/. Affectation du résultat budget C.C.A.S
- 16/. Taux des 3 taxes
- 17/. Budgets primitifs 2013
- 18/. Subventions aux associations
- 19/. Questions diverses

1/. Création poste adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (annule et remplace la délibération n°1 du 15/02/2013)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer de nouveau afin d'indiquer la date de création du poste à savoir au 1^{er} janvier 2013.

2/. Création poste agent spécialisé des écoles maternelles ATSEM principal 2^{ème} classe (annule et remplace la délibération n°2 du 15/02/2013)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer de nouveau afin d'indiquer la date de création du poste à savoir au 1^{er} janvier 2013.

3/. Convention ATESAT 2013

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la convention avec l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire

(ATESAT) pour l'année 2013, avec les missions d'assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, programmation des travaux et conduite des études etc...

4/. Achat de terrain les Aubergeries (annule et remplace délibération n°4 du 21/5/12)

Une erreur dans la superficie du terrain s'étant glissée dans la délibération n°4 du 21 mai 2012, il convient de modifier cette erreur.

5/. Echange de terrain La Reste (annule et remplace délibération n°7 du 14/12/12 et délibération n°9 du 13/4/12)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que 7 m² ont été oubliés lors de la précédente délibération et qu'il convient donc de les rajouter.

6/. Achat de terrain Saint Roch (annule et remplace délibération n°6 du 15/2/13)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison d'une erreur dans les mètres carrés, il convient de délibérer afin de corriger.

7/. Echange de terrain Les Gensuls/Les Gays (annule et remplace délibération n°16 du 14/12/13)

Monsieur le Maire expose qu'en raison du rajout de quelques mètres carrés, il convient d'ajuster la délibération en fonction de ce nouvel élément.

8/. Annulation délibération n°10 conseil municipal du 14/12/12

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du contrôle de légalité dans lequel la Préfecture informe que la délibération n°10 du 14 décembre 2012 doit être retirée.

9/. Plan de financement subvention acquisition mobilier et logiciel médiathèque

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé d'acquérir un logiciel et du mobilier pour la médiathèque car une nouvelle salle est mise à disposition, cela subventionné à hauteur de 50% par la bibliothèque départementale de prêt (BDP).

10/. Ventilation des dépenses entres comptes 6232 « fêtes et cérémonies » et 6257 « réceptions »

Il est exposé au Conseil Municipal qu'afin d'être en accord avec les règles de la comptabilité publique, il convient de ventiler les dépenses relatives aux fêtes et cérémonies de la République et les dépenses liées aux autres festivités.

11/. Comptes administratifs 2012

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint en charge des finances afin de présenter les comptes administratifs 2012. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

12/. Affectation du résultat budget principal

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2012 du budget principal. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

13/. Affectation du résultat budget eau

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2012 du budget eau. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

14/. Affectation du résultat budget camping

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2012 du budget camping. Cette délibération est adoptée par 14 voix pour et une abstention.

15/. Affectation du résultat budget C.C.A.S

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2012 du budget C.C.A.S. Cette délibération est adoptée par 14 voix pour et une abstention.

16/. Taux des 3 taxes

Le Conseil Municipal adopte à 14 voix pour et un contre une augmentation de 1% des taux d'imposition pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

17/. Budgets primitifs 2013

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Xavier LONG, 2^{ème} adjoint en charge des finances afin d'exposer les budgets primitifs 2013. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

18/. Subventions aux associations

Diverses subventions ont été votées en faveur des associations.

19/. Questions diverses

- *30 ans du Triathlon*

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des 30 ans du triathlon, une boucle devrait traverser le village le 12 août prochain.

- *Eboulement Route de la Cascade*

Monsieur le Maire expose qu'une importante coulée de boue a détérioré la route de la cascade et qu'une réparation rapide sera effectuée afin de pouvoir accéder aux gîte des Pinées et des Charançons.

La commune travaille avec RTM et ONF pour trouver une solution d'urgence rapide et peu coûteuse dans l'attente de la réalisation d'une déviation définitive de cette route dont les travaux seront financés à hauteur de 80% dans le cadre du schéma de desserte forestière.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h00.

**Le Maire,
J-Marie BARRAL**

